

vous proposent une journée de formation sur le thème :

**"A VOIR 30 ANS AUJOURD'HUI"
Quelles politiques conduire
à partir des préoccupations
spécifiques de la jeunesse et
de l'entrée dans la vie active?**

**Le samedi 18 février 2006
de 9h30 à 17h30**

**à l'académie Fratellini des arts du cirque,
Rue des cheminots, 93200 Saint-Denis.**

RER D Saint-Denis - Stade de France (2min).
Métro ligne 13 Saint-Denis - Porte de Paris (7 min).
Par la Nationale 1, Porte de la Chapelle vers Saint-Denis /
Av. du Pdt Wilson, tourner à gauche dans l'av. François
Mitterrand puis à gauche rue des Cheminots.
Par l'Autoroute A1, Porte de la Chapelle vers Metz-Nancy
/ Sortie Stade de France, vers N1, av. du Pdt Wilson et
retourner vers Paris / À 1 km prendre à droite l'av.
François Mitterrand puis tourner à gauche rue des
Cheminots.

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.
Les tarifs pour la journée de formation:

Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	60 €
- de 1000 à 5000	100 €
- de 5000 à 10000	150 €
- de 10000 à 20000	200 €
- de 20000 à 30000	250 €
- de 30000 à 50000	300 €
- plus de 50000	350 €
Conseillers Généraux et Régionaux	350 €

**Les tarifs comprennent les frais de formation.
Le déjeuner est à la charge des stagiaires.**

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

**Le samedi 18 février 2006,
à l'académie Fratellini des arts du cirque, Rue des cheminots, 93200 Saint-Denis.**

organisée par *Formation et Citoyenneté* et *Renover maintenant*,

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94). Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
E-mail : _____
Fonction élective : _____

Conseil régional : _____
Conseil général : _____
Commune de : _____
Collectivité territoriale : _____
Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : _____

Signature de l'élu(e) inscrit(e) à la journée : _____
Signature du responsable avec cachet : _____

CACHET



"AVOIR 30 ANS AUJOURD'HUI"

Quelles politiques conduire à partir des préoccupations spécifiques de la jeunesse et de l'entrée dans la vie active?

Programme

A partir de témoignages concrets, seront analysées les politiques à conduire en matière de:

- Travail, lutte contre la précarité,
- Accès au logement,
- Université et financement des études,
- Projet européen et enjeux planétaires,
- Accès à la culture, aux médias,
- Protection sociale et jeunesse: minima sociaux, accès aux soins.

Chaque thème sera introduit par un intervenant qualifié et centré sur les préoccupations de la jeunesse.

Déroulement de la journée

9h30	Accueil.
10h00	Début des travaux.
12h30	Pause déjeuner.
14h30	Reprise des travaux.
17h00	Synthèse.
17h30	Clôture des travaux.

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

